

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 08 OCTOBRE 2015

Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOIEPE, LABORDE, LAPRUN, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, Mme SARTOLOU, UTHURRY, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	France JAUBERT-BATAILLE	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Cédric LAPRUN
	Laurent KELLER	à	Marc OXIBAR
	Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Denise MICHAUT
	Gérard ROSENTHAL	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Pierre SERENA	à	Maylis DEL PIANTA
	Michel ADAM	à	Henriette BONNET
	Marylise GASTON	à	Anne VOELTZEL
	Jean Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
	Aurélie GIRAUDON	à	Robert BRAEILLE

REÇU  
Le 16 OCT. 2015  
SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

Suppléants : Danielle PARIS suppléante de Michel BARRERE-MAZOUAT  
Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : Joseph LEES, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

**RAPPORT N° 151008-23-TOU-**

### PROJET INTERREG POCTEFA SOMPORT : ENGAGEMENTS DE LA CCPO

M. LACRAMPE précise que depuis plusieurs mois, les partenaires que sont la COMARCA JACETENIA de Jaca, les Communautés de Communes d'Aspe et du Piémont Oloronais, l'Office de Tourisme de la vallée d'Aspe, le Parc National des Pyrénées travaillent à l'élaboration d'un projet de coopération transfrontalier POCTEFA dans le domaine du Tourisme. Le projet, coordonné par nos voisins espagnols, a fait l'objet de plusieurs réunions d'échanges et de travail et doit être finalisé – si possible avant le 15 octobre 2015 pour une présentation en commission de sélection le 10 novembre prochain.

Au plan général, rappelons le cadre du programme INTERREG POCTEFA :

- la zone géographique éligible du programme POCTEFA (Espagne-France-Andorre) est constituée des régions transfrontalières dont le Département des Pyrénées Atlantiques

- le FEDER alloue au POCTEFA une enveloppe budgétaire de 189 millions d'euros pour l'ensemble de la zone concernée
- la gestion du programme de coopération POCTEFA a été déléguée par les états membres à la Communauté de Travail des Pyrénées (siège : Jaca).

Les priorités du programme concernent 5 axes :

- Dynamiser l'innovation et la compétitivité
- Promouvoir l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques
- Promouvoir la protection la mise en valeur, l'utilisation durable des ressources locales
- Favoriser la mobilité des biens et des personnes
- Renforcer les compétences et l'inclusion au sein des territoires (dont l'amélioration de l'offre de services)

Le projet « Traverser le Somport » s'inscrit bien-entendu dans ce dispositif prioritaire avec pour objectif de « travailler à un développement touristique et culturel sur l'axe Oloron Sainte-Marie, son Piémont et Jaca en passant par le Somport, par la valorisation des patrimoines et la mise en avant des labels (de l'Unesco, Saint-Jacques, Parc National, Monuments historiques, Pays d'Art et d'Histoire...) »

Ce projet s'articule lui-même autour de six actions étroitement liées et complémentaires qu'il est important de décliner :

**Action 1 :** Valorisation du territoire, à savoir créer un outil de valorisation touristique de l'axe Oloron Sainte Marie et son Piémont –Jaca en passant par le Somport, et inciter, par ce biais, à la visite des attraits et atouts situés sur ces territoires.

A partir d'un inventaire des patrimoines, sites et producteurs, il conviendra d'éditer en trois langues français/espagnol/anglais, sous forme de carte touristique, un document destiné à répertorier l'offre touristique disponible tout au long de l'année.

Un double objectif est ainsi visé :

- Faire connaître l'offre transfrontalière aux habitants des deux versants des Pyrénées ;
- Suggérer la visite des points touristiques d'intérêt aux clientèles en transit sur cet axe routier.

**Action 2 :** Création d'un Office de Tourisme Transfrontalier au niveau de l'espace du Somport, à l'entrée du Parc National des Pyrénées dont l'objectif est d'offrir un espace transfrontalier innovant présentant une offre touristique conjointe. Il s'agira en fait de :

- Renforcer l'information touristique sur l'axe Piémont Oloronais - Somport – Jacetania, via des outils numériques pour permettre à tout type de clientèles (habitants des deux versants, touristes en séjours, excursionnistes ou personnes en transit) d'identifier l'offre touristique présente sur ces secteurs géographiques (il s'agit d'équiper des sites, en dehors des offices de tourisme, qui soient bien identifiés pour leur potentiel à concentrer des visiteurs, des axes de passages importants ou encore des arrêts incontournables pour les voitures ou des randonneurs (ex commerces, sites de visite...)).

- Proposer une excursion journée en saison touristique comprenant des visites de patrimoines (architectural, paysager, industriel...), des rencontres avec les producteurs, des sites insolites et un déjeuner thématique pour faire découvrir Oloron Sainte Marie – Somport – Jaca.

**Action 3 :** Création de produits touristiques et d'animations transfrontaliers conformément aux résultats de l'action 1.

C'est par exemple la valorisation de la gastronomie locale, de sa production, avec dégustation. Il s'agit de réaliser un itinéraire entre la Jacetania et le Piémont Oloronais où l'on pourrait rencontrer des producteurs de fromage à Canfranc ou en vallée d'Aspe et terminer la visite à la

chocolaterie d'Oloron. Cela permettrait ainsi de renforcer les échanges touristiques entre nos deux pays.

**Action 4** : Formation transfrontalière : cette action a, entre autres, pour objectifs :

- de mieux faire connaître le patrimoine architectural, culturel, naturel, industriel de nos territoires aux professionnels du tourisme,
- d'augmenter les capacités techniques desdits professionnels en matière de droit social, de connaissances des coutumes et habitudes des visiteurs,
- de mobiliser les professionnels vers des marchés ciblés par l'intermédiaire de voyages pour découvrir leurs besoins.

**Action 5** : Gestion du projet durant sa période d'application.

**Action 6** : Actions de communication en particulier sur les produits mis en place.

Au plan financier, le programme global « Traverser le Somport » s'élèverait à 1 618 198 €, et prévoit un financement pluri-partenarial phasé dans le temps jusqu'en 2019.

Les estimations financières sont établies comme suit :

**En dépenses**, les partenaires apportent leur contribution, à due proportion, soit :

- 33% COMARCA JACETENIA
- 25% CCVA
- 19% OT Vallée d'Aspe
- 20% CCPO
- 3% Parc National

**En recettes**, les partenaires abonderaient à raison de :

- 65% Europe
- 7% Département – Région
- 28% (autofinancement) Comarca Jacetania, Communautés de Communes, Office Tourisme Aspe, Parc National des Pyrénées

Pour la CCPO, en particulier, les coûts figurent dans le tableau ci-après :

Dépenses Recettes	2015	2016	2017	2018	2019	Total	%
<b>Dépenses</b>	6 000.00	32 309.24	128 337.00	100 994.00	54 896.24	322 536.48	100
<b>Recettes</b>							
FEDER	3 900.00	21 001.01	83 419.05	65 646.10	35 632.56	209 648.72	65
Co-Financements Publics	900.00	1 212.60	10 497.30	6 562.35	3 399.90	22 572.15	7
Autofinancement	1 200.00	10 095.63	34 420.65	28 785.55	15 813.78	90 315.61	28

Pour compléter le tableau ci-dessus, il faut avoir à l'esprit les explications suivantes :

- **L'autofinancement** comprend les dépenses de personnel évaluées à 41 000 € sur la période de 2015-2019 soit un autofinancement net de 48 000 €, **soit encore une charge annuelle lissée sur 4 années (2016-2019) de 12 000 € (coût de revient pour la CCPO).**

- Les années 2017-2018 connaissent des pics de financement. Elles sont situées au cœur de la réalisation du programme.

- Après programme, elles prévoient notamment la création d'outils numériques entre CCPO et JACETENIA, l'aménagement de l'Office de Tourisme Intercommunal proprement-dit, la création de produits touristiques.
- L'Europe (FEDER) ne versera sa participation qu'à l'issue de la réalisation du programme (2019-2020)
- L'autorité de gestion versera un fonds d'amorçage de 7,5% du coût global au début du programme.

Ouï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, par 37 voix pour et 7 abstentions (Mmes GIRAUDON, SAGE, LASMARRIGUES, ARTIGAU, M.BAREILLE, UTHURRY, GAILLAT)**

- **APPROUVE** le projet POCTEFA-SOMPORT dans ses objectifs et valide le plan de financement décrit ci-dessus ;
- **DIT** que l'engagement de la CCPO est bien évidemment subordonné aux financements attendus (Europe/Département-Région ainsi qu'au strict respect des engagements réciproques de ses partenaires COMARCA JACETANIA, Communauté de Communes et Office de Tourisme de la Vallée d'Aspe, Parc National des Pyrénées, et ce, sur la durée du programme transfrontalier ;
- **PREND ACTE** que les crédits destinés à financer l'opération « Traverser le Somport » seront inscrits au Budget Primitif de l'année 2016
- **SOUHAITE** que ce programme transfrontalier fasse l'objet d'une information annuelle délivrée en Conseil Communautaire ou en Conseil des Maires ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire au bon déroulement de l'opération transfrontalière
- **APPROUVE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 8 octobre 2015

Suivent les signatures



Affiché le 19.10.2015

Le Président



Daniel LACRAMPE